



Namur, le 26 mars 1999

Assemblée générale de la F.W.C.P. 1999 **Temploux le 26 mars 99**

Début : 17h50

Présents : J. POLIS – B. GILLAIN – J.L. THEISMAN – M. HOEX – E. MAY – R. WAUTHY .
Excusés : D. NOEL – Y. CORBEEL – R. CHAIDRON – F. DEGEN – C. NOEL – W. LION.

1. Approbation du P.V. de l'A.G. 1998

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du Président

- Niveau national .
Nous sommes maintenant reconnus par l'Aéro-Club et nous pouvons maintenant obtenir des licences FAI .
Le coût de l'affiliation est de +/- 50.000 Fb.
La licence FAI sera pour les membres de 1000 Fb.
Il est cependant à déplorer que la reconnaissance soit individuelle et non pas en bloc via l'ABPS, car des individualités ont aussi été reconnues, telles que le CNP, Paraclub européen, etc. , alors qu'elles ne représentent en réalité que quelques personnes.
- Niveau ADEPS
Lors d'une rencontre avec M.GHYPPENS, celui-ci a qualifié notre sport de sport commercial, alors qu'il apparaît nettement dans nos frais de fonctionnement que notre fédération ne vit que grâce aux bénévoles qui prennent en charge la plupart des frais dus à leur tâches tels que les frais de téléphone, les fax, le matériel de bureau, les frais de déplacement pour les réunions diverses, etc..
- Projets 1999
Comme le site Internet tourne bien (<http://namur.citeweb.net> - 1100 consultations ces derniers 6 mois) et son adresse Email (fwcp@skynet.be) aussi, nous allons à partir de maintenant, dans le but d'une plus grande transparence, faire paraître sur le Web tous nos rapports, nos décisions et nos règlements.
- Fin d'activités en 1998
Cette année a vu la fin des activités du Para-Club de Luxembourg et le maintien du gel des activités de SPASS.

- Nouveau venu fin 1998
Le club CIEL PASSION de Liège est en période de stage pour l'année 99 mais sera quand même invité aux réunions du CA et destinataire des rapports.
- Affirmation technique au niveau national

Cette année, notre fédération a réussi à affirmer ses compétences techniques aux autres centres du pays.
Elle a fait reconnaître le pliage des réserves tous les 6 mois ainsi que les brevets de nos instructeurs tandem et AFF .

3. Rapport du Trésorier

- En annexe au présent rapport.
- Le président attire l'attention sur le faible coût du poste " frais de fonctionnement " , seulement 24.612 Fb.
- Le trésorier rétorque que cela est du au fait que les administrateurs bénévoles assument les frais incombant à leurs tâches.
- Le président demande de faire une évaluation de ces frais.
Après concertation, nous avons fait un listing des frais que les administrateurs assument :
Frais de déplacement.
Téléphone et fax.
Création des brevets, licences, carnets, page Web.
Impression des brevets, licences et carnets.
"Référencement" , mise à jour de la page Web et suivi des Emails.
Matériel informatique et de bureau.
Copie des cours.
Lunch lors des CA.
Considérant tous ces postes, nous sommes arrivés à estimer le coût à 150.000 Fb.

4. Approbation du bilan et décharge aux Administrateurs pour 1998

- Au vu du rapport des commissaires, l'AG approuve à l'unanimité les comptes et donne décharge aux administrateurs.

5. Rapport du Directeur Technique

- En annexe au présent rapport.
- Projets 1999 :
 - ✦ Cours aide moniteur en cours
 - ✦ Cours tandem le W-E de l'Ascension
 - ✦ Cours AFF à déterminer suivant les candidats
 - ✦ Stage de perfectionnement

6. Budget prévisionnel pour 1999

- En annexe au présent rapport.

7. Nomination des Commissaires aux comptes pour 1999

Messieurs Yves LASSENGE et Eugène MAY sont réélus pour 1999.

8. Composition de l'assemblée pour la saison 1999

- Administrateurs : fondateurs : J. POLIS – B. GILLAIN.
Namur : F. DEGEN – M. HOEX – R. WAUTHY.
Mons : C. NOEL .
RCAE : Y. CORBEEL – à désigner.
- Associé : Namur : E. MAY

Fin de l'assemblée à 18h50